

GUIDE

DE LA PHOTOGRAPHIE

du comportement habituel de la personne adulte
en situation de handicap



Les **soins palliatifs** c'est toujours la





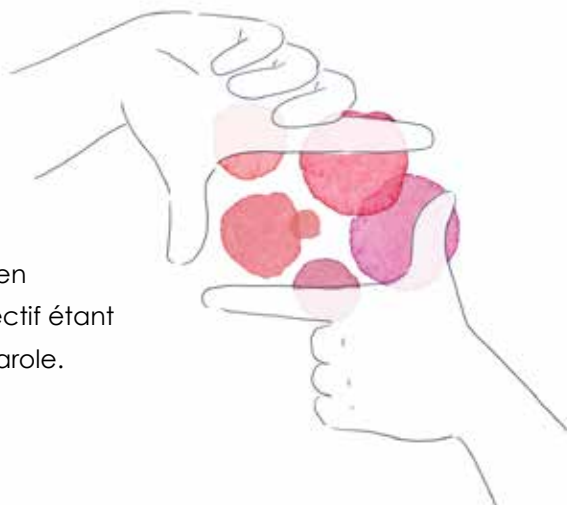
LA PHOTOGRAPHIE DU COMPORTEMENT HABITUEL

Le but de la photographie est d'avoir une référence « en situation calme » du comportement habituel de la personne en situation de handicap. Ce référentiel permettra d'observer le plus rapidement possible les changements de comportement pouvant évoquer une éventuelle douleur.

Lorsque la photographie a été réalisée et que trois réponses données ne correspondent plus à l'état actuel de la personne en situation de handicap, il y a suspicion de douleur. Pour le confirmer ou l'infirmier, une échelle d'évaluation de la douleur est à établir le plus rapidement possible. Ce document est donc un préalable utile à la mise en place d'échelles d'évaluation de la douleur.

La photographie est également une source d'informations pour les professionnels qui ne connaissent pas la personne en situation de handicap (hospitalisation, nouveaux collaborateurs, service d'aide et de soins à domicile, transfert dans une autre institution, etc.) ou lorsque la personne n'arrive plus à communiquer ses réponses (problèmes physiques, angoisse du milieu inconnu, etc.).

En premier lieu, il est indispensable de choisir la version adaptée aux capacités de la personne en situation de handicap, l'objectif étant de lui donner en priorité la parole.



● LA PHOTOGRAPHIE SE PRÉSENTE SOUS TROIS VARIANTES

DOCUMENT 1

Personne ayant une capacité totale pour répondre aux questions.

DOCUMENT 2

Personne ayant une capacité partielle pour répondre aux questions. Ce document est exclusivement proposé si la personne ne peut répondre seule au document 1 (besoin en lien avec la lecture et/ou la reformulation des questions : pas de réponses à certaines questions). Dans ce cas, la séance se déroulera en présence de la personne en situation de handicap, de son référent et/ou de membre.s de sa famille afin qu'ils puissent se positionner sur les questions auxquelles la personne ne peut pas donner de réponses.

DOCUMENT 3

Personne ayant une incapacité totale pour répondre aux questions. La séance doit avoir lieu en présence de la personne en situation de handicap (si souhaitable pour elle), d'au moins trois éducateurs du lieu de vie, d'un infirmier et d'autres professionnels accompagnant la personne au quotidien (MSP, personnel de l'intendance, etc.).





SOMMAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

A	Cinq sens	p. 2
B	Mobilité	p. 2
C	Réactions motrices ou verbales	p. 3
D	Tonus	p. 3
E	Posture habituelle, position de confort	p. 4
F	Moyens auxiliaires, prothèses, orthèses	pp. 4 - 5
G	Niveau d'indépendance dans les actes de la vie quotidienne	pp. 5 - 10
	la toilette	pp. 5 - 6
	l'habillage	pp. 6 - 7
	l'alimentation	pp. 7 - 8
	l'hydratation	p. 8
	l'élimination	p. 9
	la menstruation.....	p. 10
H	Salivation, bouche sèche.....	p. 10
I	Respiration.....	p. 10
J	Sudation	p. 10
K	Rythme de sommeil	pp. 10 - 11
L	Expression des émotions	p. 11
M	Communication	p. 11
N	Habitudes	p. 12
O	Activités régulières importantes.....	p. 12
P	Caractère et environnement social	p. 12
Q	Orientation dans l'espace	p. 13
R	Orientation dans le temps.....	p. 13
S	Troubles du comportement	p. 13
T	Cris, gémissements, pleurs.....	p. 13
U	Plaintes.....	p. 14
V	Notion du danger.....	p. 14
W	Capacité à se protéger	p. 14
X	Gestion de la douleur et de la souffrance.....	p. 14
Y	Acceptation des soins	pp. 14 - 15
Z	Informations pour une prise en charge en urgence.....	p. 15

EXPERIENCES ET CONSTATS

Les professionnels présents lors de certaines séances ont très souvent été positivement surpris par la capacité de la personne à répondre aux questions, ceci indépendamment du degré de déficience intellectuelle. L'observation d'un changement de comportement, la mise en place d'une échelle d'évaluation et l'introduction d'antalgiques ont parfois permis de réaliser que certaines postures ou attitudes semblant habituelles masquaient en réalité une douleur physique. De fait, la photographie s'est révélée efficace, à plusieurs reprises, pour détecter des douleurs non perçues par les professionnels.

CHARTE D'UTILISATION

Les établissements souhaitant faire usage de ces documents doivent avoir préalablement signé la Charte d'utilisation de cet outil.

FORMATION

Les professionnels du milieu socio-éducatif - futurs animateurs de séances - doivent avoir reçu une formation par palliative vaud afin de pouvoir animer les rencontres au cours desquelles ces documents sont complétés. Ces derniers ne doivent pas accompagner au quotidien la personne en situation de handicap, ceci afin que les questions soient posées de façon objective et que ses réponses ne soient pas teintées de la relation établie avec le professionnel.

RELECTURE ET ACTUALISATION

Une fois le document rempli, il est recommandé qu'un membre de l'équipe éducative le relise mensuellement et que l'animateur de la séance effectuée prévoie une réactualisation au minimum une fois par année.

Les **soins palliatifs** c'est toujours la



CONTACT ET INFORMATIONS

Laetitia Probst-Barroso

Responsable de missions, palliative vaud, Vaud / Suisse.

Tél. : +41 (0)76 461 35 94

Courriel : laetitia.probst@palliativevaud.ch



palliative vaud
ensemble compétent

www.palliativevaud.ch

